

**Ministère de l'Ecologie, de l'Energie,
du Développement durable et de la Mer**
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

ARCHE DE LA DEFENSE
92055 PARIS LA DEFENSE

COMMUNICATION CONCERNANT / COMMUNICATION CONCERNING



- LA DÉLIVRANCE D'UNE HOMOLOGATION / ~~THE APPROVAL GRANTED,~~
- L'EXTENSION D'HOMOLOGATION / ~~THE APPROVAL EXTENDED,~~
- LE REFUS D'HOMOLOGATION / ~~THE APPROVAL REFUSED,~~
- LE RETRAIT D'HOMOLOGATION / ~~THE APPROVAL WITHDRAWN,~~
- L'ARRÊT DÉFINITIF DE LA PRODUCTION / ~~THE PRODUCTION DEFINITELY DISCONTINUED~~

d'un type d'élément de construction conformément au Règlement N°55
of a type of component pursuant to Regulation N°55

NUMÉRO D'HOMOLOGATION / APPROVAL NUMBER : 0108083

EXTENSION N° : 01

1. Marque de fabrique ou de commerce du dispositif ou des pièces : POMMIER ATTELAGES
Trade name or mark of the device or component
2. Nom du fabricant du type du dispositif ou des pièces : POMMIER ATTELAGES
Manufacturer's name for the type of device or component
3. Nom et adresse du fabricant : POMMIER ATTELAGES
Manufacturer's name and address
ZI de la Vignerie
14160 DIVES SUR MER
FRANCE
4. Le cas échéant, nom et adresse du représentant du fabricant : -
If applicable, name and address of manufacturer's representative
5. Noms et marques de fabrique d'autres fournisseurs figurant sur le dispositif ou les pièces : -
Alternative supplier's names or trade marks applied to the device or component :
6. Nom et adresse de la société ou de l'organisme chargé de vérifier la conformité de la production
Name and address of company or body taking responsibility for the conformity of production :
UTAC
Autodrome de LINAS-MONTLHERY
B.P. 20212
91311 MONTLHERY CEDEX (FRANCE)
7. Soumis à l'homologation le : 27/08/08
Submitted for approval on
8. Service technique chargé des essais d'homologation : UTAC
Technical service responsible for conducting approval tests
9. Description sommaire :
Brief description
Anneau BNA à platine (diamètre intérieur 68mm, diamètre du tore 42mm)
BNA eye drawbar with flange (inner diameter 68 mm, diameter tore 42mm)
- 9.1. Type et classe du dispositif et des pièces : TDF916 S
Type and class of device or component

- 9.2. Valeurs caractéristiques :
Characteristic values
- 9.2.1. Valeurs de base :
Primary values
D = 110 kN Dc = 90 kN S = 1000 kg U = - t V = 45 kN
- Autres valeurs : voir dossier technique
Alternative values see technical file
- 9.3. Pour les dispositifs et les pièces mécaniques d'attelage de la classe A, y compris les barres d'attelage
For Class A mechanical coupling devices or components, including towing brackets.
- Masse maximale admissible déclarée par le constructeur du véhicule : - kg
Vehicle manufacturer's maximum permissible vehicle mass
- Répartition de la masse maximale admissible du véhicule entre les essieux : - kg
Distribution of maximum permissible vehicle mass between the axles
- Masse maximale admissible déclarée par le constructeur de la remorque : - kg
Vehicle manufacturer's maximum permissible towable trailer mass
- Masse statique maximale admissible déclarée par le constructeur sur la boule d'attelage : - kg
Vehicle manufacturer's maximum permissible static mass on coupling ball
- Masse maximale du véhicule avec sa carrosserie, en ordre de marche, y compris le liquide de refroidissement, les lubrifiants, le carburant, les outils et la roue de secours (si elle est fournie), mais à l'exclusion du conducteur
Maximum mass of the vehicle, with bodywork, in running order, including coolant, oils, fuel, tools and spare wheel (if supplied) but not including driver : -
- Conditions de charge auxquelles la hauteur de la boule d'attelage des véhicules de la catégorie M1 doit être mesurée – voir paragraphe 2 de l'appendice 1 de l'annexe 7 / *Loading condition under which the tow ball height of a mechanical coupling device fitted to category M1 vehicles is to be measured - see paragraph 2 of annex 7, appendix 1: -*
10. Instructions relatives au montage du dispositif ou des pièces d'attelage sur le véhicule et photographies ou dessins des points de fixation indiqués par le constructeur du véhicule / *Instructions for the attachment of the coupling device or component type to the vehicle and photographs or drawings of the mounting points given by the vehicle manufacturer : voir point 1.7 du dossier technique / see point 1.7 of technical file*
11. Renseignements concernant le montage de barres ou de plaques de renfort spéciales ou d'entretoises nécessaires à la fixation du dispositif ou des pièces d'attelage / *Information on the fitting of any special reinforcing brackets or plates or spacing components necessary for the attachment of the coupling device or component : voir point 1.7 du dossier technique / see point 1.7 of technical file*
12. Renseignements supplémentaires pour les cas où l'utilisation du dispositif ou des pièces d'attelage est limitée à des types particuliers de véhicules (voir annexe 5, paragraphe 3.4) / *Additional information where the use of the coupling device or component is restricted to special types of vehicles (see annex 5, paragraph 3.4) : -*

13. Pour les attelages à crochet de la classe K, renseignements concernant les anneaux de timon compatibles
For Class K hook type couplings, details of the drawbar eyes suitable for use with the particular hook type : -
14. Date(s) du (des) rapport(s) d'essai délivré(s) par ce service :
Date(s) of test report(s) issued by that service
27/08/08 - 20/10/09
15. Numéro(s) du (des) rapport(s) d'essai délivré(s) par ce service :
Number(s) of test report(s) issued by that service
08/06673 - 09/08120
16. Emplacement de la marque d'homologation : sur la douille du dispositif d'attelage
Position of approval mark on the vehicle: on the socket of the coupling device
17. Motif(s) de l'extension (le cas échéant)
Reason(s) of extension (if applicable)
- Modification de la douille,
 - Modification de la plaque de fermeture arrière,
 - Modification de la forme des ½ coquilles,
 - Modification du chemin de graissage,
 - Utilisation de vis de classe 12.9 (au lieu de 10.9),
 - Mise à jour des plaques signalétiques (point 0.7 du dossier),
 - Mise à jour des instructions de montage du dispositif d'attelage sur le véhicule (point 1.7 du dossier),
 - Mise à jour des dessins côtés du dispositif d'attelage mécanique (ajout de tolérances, nouvelle coupe).
18. L'homologation est : ~~accordée / granted~~
The approval is : étendue / extended
~~refusée / refused~~
~~retirée / withdrawn~~
19. Lieu : PARIS
Place
20. Date : 21 OCT. 2009
21. Signature / Signature :
- 
D. KOPACZEWSKI
22. Le dossier de réception déposé au Service Administratif ayant accordé la réception, peut être obtenu sur demande.
The type-approval file deposited at the Administrative Services having delivered the type-approval may be obtained on request.